
COMMUNIQUÉ DE PRESSE – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Aigle, le 19 mai 2011

L'AGGLOMÉRATION DU CHABLAIS COMMUNIQUE : LA CONSULTATION PUBLIQUE OUVERTE DU 23 MAI AU 22 JUIN 2011

Introduction

En mars 2011, les exécutifs d'Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Ollon, Monthey et Massongex se sont prononcés sur le projet d'agglomération du Chablais au stade du rapport intermédiaire qui a également fait l'objet d'un rapport d'évaluation de l'Office fédéral du développement territorial. La mise en consultation du projet, du 23 mai au 22 juin 2011, invite l'ensemble des citoyens et des élus des six communes à partager leurs réflexions sur l'avenir de l'agglomération avant la mise au point définitive du projet.

Une agglomération durable sur un périmètre intercantonal Vaud-Valais

Le projet Chablais Agglo est calibré pour une croissance de 12 000 habitants et 5 000 emplois d'ici 2025. Il dessine l'avenir d'une agglomération originale et intercantonale, véritable « ville à la campagne » combinant l'attrait de centres animés, de quartiers conviviaux et de paysages de qualité. Conformément aux principes du développement durable fixés par la Confédération, le projet coordonne étroitement l'urbanisation, le paysage et la mobilité. Outre les mesures territoriales, quelques 68 mesures infrastructurelles seront ainsi proposées à l'ensemble de la population des 6 communes de l'agglo.

Deux séances publiques ainsi qu'un site internet pour participer et échanger

Trois démarches participatives ont impliqué les élus et les associations: un atelier diagnostic en septembre 2009, un atelier élargi en juin 2010 et un forum public en octobre 2010. La présente consultation publique va élargir encore le débat en recueillant les avis de l'ensemble de la population.

Pour ce faire, 2 séances publiques d'information seront organisées :

- mercredi 25 mai 2011 à 19h30 à la Salle des Perraires à Collombey
- mardi 7 juin 2011 à 19h30 à la Grande Salle à Bex

Egalement, le site www.chablaisagglo.ch proposera à partir du lundi 23 mai un contenu actualisé, présentant les principales lignes et mesures du projet. Pour une information plus exhaustive, le document complet, élaboré par le bureau mandataire Team+, pourra être téléchargé en ligne. Enfin, les réflexions, questions et remarques pourront être transmises par mail aux porteurs du projet.

Le dossier sera ensuite finalisé avant d'être approuvé par les cantons et les communes puis remis à la Confédération en décembre 2011.

Personnes de contact : M. Antoine Lattion, président du COPIL (079 211 96 73)
M. Georges Mariétan, président du groupe technique (079 219 23 67)
M. César Conforti, Team+, bureau mandataire (079 413 46 54)

Adresse de contact : CHABLAIS AGGLO, Place Centrale 3, CP 1295, 1870 Monthey 2

Pages web : www.chablaisagglo.ch